BEAULIEU

COMITÉ DES FÊTES

PROGRAMME

FÊTE VOTIVE

2024

Valentin Perret
Président

Alexandre Moulin
Vice-Président

Thomas Fragoso
Secrétaire

Corentin Vidal
Vice-Secrétaire

Leiticia
Trésorière

Jean-Hervé Guérard
Vice-Trésorier

Les évènements organisés cette année par votre comité des fêtes

le **Loto** à la salle du foyer,

la **Fête du Printemps** dans les Carrières de Beaulieu,

le 1er **tournoi de Football** à 7,

la **soirée Karaoké**

et prochainement à vivre… les 4 journées de **fête votive** 2024 !

Le mot du Comité des Fêtes de Beaulieu

Chers habitants de Beaulieu, nous tenons tout d'abord à nous présenter car comme vous le savez sans doute, le Comité des Fêtes de l'Occitan n'est plus et il a été remplacé par un nouveau comité sous le nom de « Comité des Fêtes de Beaulieu ».

Nous en profitons pour remercier l'ancien comité pour le travail réalisé durant plus de 10 ans et nous tâcherons de perpétuer les traditions du village à travers cette nouvelle équipe.

Ce comité de Beaulieu souhaite intégrer toutes les générations de Beaulieu à ce projet. Il est essentiel pour nous de rassembler les ainés, les jeunes, les nouveaux habitants ainsi que les anciens autour d'un projet culturel, évènementiel, sportif…

Nous profitons également de remercier nos membres pour leurs investissements autour de ce projet, car un comité c'est avant tout beaucoup de travail, de passion, et de l'amitié.

Merci à eux !

Valentin Moreton, Valentin Pontier,
Leiticia Guérard, Alexandre Moulin,
Léa Martins, Emmanuelle Lorenz,
Vincent Frutuoso, Estelle Vitou,
Jean-Hervé Guérard, Lucie Guerard,
Loic Maraval, Margaux Guérard, Robin Adeline,
Sylvain Lesergent, Adam Boumazou,
Bérénice Bruno, Corentin Vidal, Émilie Bourg, Emma Fullagar, Olivier Grand, Paul Perret, Valentin Perret, Nathan Tizien, Cédric Beausire.

Thomas Fragoso

Beaulieu
Village de caractère

Chères Beaulieuroises, Chers Beaulieurois,

Dans quelques jours, nous nous retrouverons pour un moment de partage et de convivialité lors de la fête de Beaulieu.

Avant toutes choses nous souhaitions apporter des remerciements sincères et chaleureux à l'ensemble des personnes constituants le comité des fêtes et qui ont pris à bras le corps l'organisation de cette fête.

La Mairie est également toujours très impliquée dans l'organisation de ce moment, afin de favoriser la réalisation d'un évènement qui se déroule dans les meilleures conditions.

Le premier impératif auquel nous nous soumettons est d'ordre budgétaire. Tout a été mis en œuvre au cours de ces dernières années pour que la fête puisse s'autofinancer en grande partie. L'achat d'une licence IV il y a quelques années, par la Mairie de Beaulieu, fut la première pierre de cette exigence qui est la nôtre.

Par ailleurs, notre devoir de responsabilité nous impose de mettre des moyens à la hauteur de l'évènement, pour les familles, les enfants et tous les participants. Nous devons cependant, prendre en compte une nette diminution des effectifs de gendarmerie mobilisables sur les zones tendues de notre territoire en période estivale.
Il appartient aux collectivités organisatrices d'évènements d'assurer la sécurité de leurs manifestations.

Enfin, nous pourrions ajouter que nos villages ont le devoir de redonner un sens à nos fêtes, afin que nos traditions ne soient pas galvaudées. L'Est Montpellierain a toujours été teinté de Provence, c'est un fait, et nos traditions ont souvent puisé leurs existences dans nos lointaines racines Gréco-Romaines.
Cette fête de village, à Beaulieu, aux côtés de votre comité des fêtes, nous la souhaitons familiale et riche en échanges. Nous la souhaitons intergénérationnelle et agréable pour chacun d'entre vous.

Sachez enfin, que le personnel municipal ainsi que les élus, restent parfaitement mobilisés durant la période de préparation de la fête, au cours des 5 jours de festivités, mais également après.
À toutes et à tous, nous vous souhaitons une très belle fête 2024. Un grand merci à notre belle jeunesse.

Message de la Municipalité

L'Abrivado

En provençal « L'Abrivado » signifie « l'allée ».

Elle désigne l'ancien moyen de transport de l'époque du temps ou les camions n'existaient pas. Elle permettait d'amener les taureaux pour les courses camarguaises de la manade jusqu'aux arènes du village pour l'après-midi. Elle a toujours lieu en fin de matinée.

Celle-ci est encadré par les gardians à cheval et figure comme un élément important de la culture et du patrimoine de la région.

Cette année à Beaulieu, les Abrivados seront dites « longues ». L'objectif pour les gardians est d'arriver à encadrés les taureaux sans qu'ils s'échappent sur plusieurs kilomètres.

Le point de départ se fera au niveau du Mas des Sablettes dans les plaines. Et l'arrivée se fera au niveau des écoles de Beaulieu « Chemin de Notre-Dame ».

La Bandido

La Bandido désigne quant à elle « le retour » toujours en provençal.

Elle consiste à ramener les taureaux des arènes jusqu'à la manade en fin d'après-midi toujours encadré par les gardians à cheval.

Cette année, le parcours est différent et prendra place de « l'allée des Acacias » jusqu'aux écoles de Beaulieu sur le « Chemin de Notre Dame ».

Le Défilé des Bandes

Le comité des fêtes de Beaulieu tient à mettre sa jeunesse au cœur de sa fête.

Ainsi, le défilé des bandes partira du parking des écoles, remontera la Grand Rue et se terminera sur la place du marché. Nous invitons toutes les bandes petits et grands à nous rejoindre pour ce défilé.

La Roussataïo

La Roussataïo est une tradition provençale qui se déroule en Camargue. Il s'agit d'un lâcher de juments et de poulains non sevré. Ce troupeau est encadré par quelques cavaliers afin d'assurer la sécurité.

Cette année le départ sera donné des Mas des Sablettes et l'arrivée aura lieu sur la place du village où se déroule la fête.

L'évènement aura lieu le dimanche lors de la journée à l'ancienne. Il était primordial de recréer cette **journée à l'ancienne** tant attendue par les Beaulieu-Rois autour de nos traditions camarguaises, avec au programme : déjeuner à la chapelle, messe Provençale, roussataïo, bénédiction des chevaux, et abrivado longue.

LES MANIFESTATIONS TAURINES SERONT SIGNALÉES PAR AVERTISSEUR SONORE

Les arrêtés municipaux qui légifèrent sur les modalités administratives de la fête votive seront affichés sur les panneaux de la mairie et sont lisibles sur les pages 6-7-10 de ce programme.

Le Comité des fêtes de Beaulieu rappelle à tous et à toutes que **les manifestations taurines peuvent être dangereuses** et que le comité des fêtes n'est pas tenu responsable des accidents sur le parcours. Nous rappelons également aux parents qu'ils doivent veiller à la sécurité de leurs enfants et être positionnés derrière les barrières prévues pour les manifestations.

« PASS FÊTE »
POUR ACCÉDER AU CENTRE DU VILLAGE

Il faut s'inscrire au préalable contre remise d'un bracelet « PASS FÊTE » valable durant les 4 jours pour pouvoir accéder à l'espace fête sécurisé. Les inscriptions se font en Mairie et à la Poste durant les heures d'ouverture à partir du lundi 8 juillet.Le bénéfice de la vente des bracelets sera entièrement reversé au CCAS de la commune.

- Restauration sur place (utilisez les poubelles de tri, et gardez vos gobelets plastiques).
- Espace jeux gonflables
- Manèges

Le Comité des Fêtes de Beaulieu se réserve le droit de modifier ce programme.

COMMUNE
DE
BEAULIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DU MAIRE DU 21 JUIN 2024
N° AM/CB/2024-054

ARRETE MUNICIPAL
DE POLICE DE CIRCULATION – Fête Votive et Manifestations Taurines – 34160 BEAULIEU

LE MAIRE DE BEAULIEU,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2212-3, L2113-9 et L 2113-23 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de police ;
Vu l'arrêté préfectoral du 23 mai 2022 n°2022.05.DS.0356 portant règlement général de police des débits de boissons dans le département de l'Hérault ;
Vu le programme présenté par le « **Comité des Fêtes de Beaulieu** » ;

ARRETÉ

ARTICLE 1 : Le comité des Fêtes de Beaulieu est autorisé à organiser la fête votive annuelle 2024.

ARTICLE 2 : La fête locale aura lieu les 11, 12, 13 et 14 juillet 2024.
L'heure de fermeture des bals qui auront lieu ces jours est fixée à 01H du matin.
Il sera donc interdit de circuler et de stationner : RUE DU STADE – Espace TALES – Allée Franck CHESNEAU

- **Le jeudi 11 juillet 2024 de 10h30 à 14h30 et de 18h00 à 1h00 le lendemain**
- **Le vendredi 12 juillet 2024 de 10h30 à 14h30 et de 18h00 à 1h00 le lendemain**
- **Le samedi 13 juillet 2024 de 10h30 à 14h30 et de 18h00 à 1h00 le lendemain**
- **Le dimanche 14 juillet 2024 de 10h30 à 14h30 et de 18h00 à 1h00 le lendemain**

ARTICLE 3 : L'accès à l'espace fête sera autorisé aux détenteurs d'un bracelet délivré en Mairie permettant ainsi les contrôles par le service de sécurité mis en place.

ARTICLE 4 : La vente de boissons avec emballages en verre ainsi que l'utilisation de tous récipients de la même matière sur le territoire de la Commune de BEAULIEU à l'occasion de toutes manifestations publiques ou privées est interdite.

ARTICLE 5 : Il sera formellement interdit dans le périmètre de la fête :
- L'apport de contenants en verres, d'objets coupants et/ou tranchants, d'armes blanches, de bouteilles d'alcool et de mélanges d'alcools préremplis.
- Les bars de types « paillottes ».
- Les fumigènes sur toute la durée de la fête, comprenant également les manifestations taurines compte-tenu du fort aléas incendie.

ARTICLE 6 : L'horaire de fermeture de la buvette est fixé à une heure du matin.

ARTICLE 7 : Pendant la durée de la fête, les lâchers de taureaux sont autorisés sur l'ensemble du territoire communal. **Les parcours prévisionnels abrivados, bandidos, roussataïo et abrivado longue sont les suivants :**

- **CIRCUIT 1 : Bandido. Abrivado :** Allée des Acacias → Chemin Croix de la Mission → 3 Chemin de Notre Dame.
- **CIRCUIT 2 : Abrivado longue :** Mas des Sablettes → Chemin des Vignes → Allée des Acacias → Chemin Croix de la Mission → 3 Chemin de Notre Dame.
- **CIRCUIT 3 : Roussataïo :** Mas des Sablettes → Chemin des Vignes → Allée des Acacias → Avenue du Stade, devant le bar.

EN CONSEQUENCE, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront INTERDITS, sur les circuits ci-dessus et selon programme des manifestations taurines, comme suit :
- le jeudi 11 juillet 2024 de 17H à 20H
- du 12 au 14 juillet 2024 de 10H30 à 14H30, de 18H à 20H

ARTICLE 8 : Madame la Secrétaire de Mairie et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASTRIES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié par affiches, notifié aux organisateurs et déposé en Préfecture.

ARRETE N°	AM/CB/2024-054
Affiché le	24/06/2024
Notifié le	24/06/2024

Beaulieu, le 21 JUIN 2024
Arnaud MOYNIER
Le Maire,

MAIRIE DE BEAULIEU
34160 HERAULT

BEAULIEU
COMITE DES FETES

COMMUNE
DE
BEAULIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DU MAIRE DU 21 juin 2024
N° AM/CB/2024-058

ARRETE MUNICIPAL
DE POLICE DE CIRCULATION – Parking Avenue du Stade – 34160 BEAULIEU

LE MAIRE DE BEAULIEU,

Vu le Code de la route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22 et L.2122-23,
Vu la loi 83-3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,
Vu le décret n°86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de Police en matière de circulation Routière et modifiant certaines dispositions du Code de la Route,
Vu la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'Action Publique Territoriale et de l'affirmation des Métropoles ;
Vu l'organisation de la **fête locale par le Comité des fêtes** du **11 au 14 juillet 2024** ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre en place les éléments permettant de sécuriser cet espace pour permettre le bon déroulement des manifestations, il sera **interdit de stationner sur la moitié du parking de l'avenue du stade du lundi 8 juillet 8h au lundi 15 juillet 2024, 20h**.

ARRETÉ

ARTICLE 1 - Le stationnement sera interdit du lundi 8 juillet 8h au lundi 15 juillet 2024 à 20h.

ARTICLE 2 - Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueurs.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera affiché dans la commune de BEAULIEU par l'autorité administrative.

ARTICLE 4 - Monsieur le Maire de Beaulieu, Madame la Directeur Général des Services et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Castries sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 - Madame le Directeur Général des Services est chargée de la publication, de la notification et de l'exécution du présent arrêté.

ARRETE N°	AM/CB/2024-058
Affiché le	24/06/2024
Notifié le	24/06/2024

Beaulieu, le 21 juin 2024
Arnaud MOYNIER
Le Maire,

MAIRIE DE BEAULIEU
34160 HERAULT

BEAULIEU
COMITE DES FETES

PROGRAMME 2024

Jeudi 11 Juillet — Journée des aînés —

- **12 h** Apéritif animé par Alex V & DJ Basso
- **18 h** Bandido avec « Manade du Levant »
- **19 h** Apéritif offert par la Mairie
- **20 h** Repas du Comité des Fêtes de Beaulieu animé par « Travel Cabaret »
  Réservation à la supérette et à la Mairie de Beaulieu
- **23 h** Soirée animée par Perret & DJ Basso

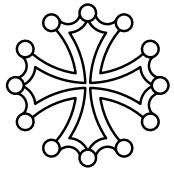

Vendredi 12 Juillet — Journée de la jeunesse —

- **10 h 30** Déjeuner à la place du marché offert par les sponsors
- **12 h** Abrivado Longue avec la « Manade de la Comtesse »
  Départ Mas des Sablettes
- **13 h** Apéro Techno animé par Alex V & DJ Basso
- **18 h** Bandido avec la « Manade de la Comtesse »
- **19 h** Défilé des bandesau départ du parking des écoles
- **21 h** Soirée animé par l'Orchestre Pyramide

Samedi 13 Juillet — Journée « Beaulieu Beach » —

- **10 h 30** **Déjeuner** à la place du marché offert par les sponsors
- **12 h** **Abrivado** Longue avec « Manade de la Comtesse »
  et « Manade Tommy » au départ du Mas des Sablettes
- **13 h** **Apéro Mousse** animé par Alex V & DJ Basso
  Ventre-Glisse pour les petits et grands
- **18 h** **Bandido** avec « Manade de la Comtesse » et « Manade Tommy »
- **19 h** **Apéritif** animé par « La Grande Parade »
- **21 h** **Soirée animée** par « La Grande Parade »
- **22 h** **Défilé des lampions** par les enfants
- **23 h** **Feu d'artifice** offert par la Mairie de Beaulieu

Dimanche 14 Juillet — Journée à l'ancienne —

Présence d'Arlésiennes (Pantai de camargo de vauvert) et de la Pena Pirana

- **9 h** **Déjeuner** à la chapelle offert par le Comité des Fêtes de Beaulieu
- **10 h** **Messe Provençale** à la Chapelle de Beaulieu
- **11 h** **Bénédiction des chevaux**
- **12 h** **Abrivado Longue** avec la « Manade Vellas »
  et la « Manade de la Lauze » au départ du Mas des Sablettes
- **13 h** **Roussataio** avec « L'élevage des Salines »
  Départ du Mas des Sablettes jusqu'à la place du marché
- **13 h** **Apéritif animé** par Kevin Caussel et Zoubah
- **18 h** **Bandido** avec « Manade Vellas » et « Manade de la Lauze »
  Retour 1 par 1 jusqu'au Quai de pose
- **19 h** **Apéritif animé** par « La Remember »
- **21 h** **Diffusion de la finale de l'Euro 2024 de Football**
- **21 h** **Soirée animée** par « La Remember »

COMMUNE
DE
BEAULIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DU MAIRE DU 18 juin 2024
N° AM/CB/2024-055

ARRETE PORTANT INTERDICTION
DE VENTE DE BOISSONS AVEC EMBALLAGES EN VERRE
D'INSTALLATION DE « PAILLOTES »
ET DEPLACEMENT DU STOCKAGE DES BOUTEILLES DE GAZ SUR L'ESPACE FETE

Le Maire de la Commune de Beaulieu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2, L.2213-9, relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de police,
Vu la circulaire préfectorale du 30 janvier 1980 relatif à la réglementation des bals publics et de la vente des boissons alcoolisées sur l'ensemble du Département,
Vu la circulaire préfectorale du 14 avril 2022 relatif à la sécurité des fêtes votives dans le département de l'Hérault
Vu la persistance d'un niveau très élevé de la menace terroriste
Considérant qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures propres à assurer le maintien de son ordre et à prévenir tout accident pendant la fête votive.

ARRETÉ

ARTICLE 1 : La vente de boissons à emporter avec emballages en verre ainsi que l'utilisation de tous récipients de la même matière dans les lieux publics et dans l'espace Fête, de la commune de Beaulieu, à l'occasion de toutes manifestations publiques ou privées est interdite. Il est rappelé que la vente d'alcool aux mineurs est formellement interdite.

ARTICLE 2 : La vente de boissons à emporter avec emballages en verre ainsi que l'utilisation de tous récipients de la même matière sont interdites à partir de 21h00 durant toute la durée de la fête votive du 11 au 14 juillet 2024 inclus.

ARTICLE 3 : L'installation de paillottes est strictement interdite sur le territoire de la commune.

ARTICLE 4 : Par mesure de sécurité, le stockage des bouteilles de gaz devant la superette SAP se trouvant sur l'espace fête, devra être déplacé du 11 au 14 juillet 2024.

ARTICLE 5 : Madame la Secrétaire de Mairie et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASTRIES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié par affiches, notifié aux organisateurs et déposé en Préfecture.

ARRETE N°	AM/CB/2024-055
Affiché le	19/06/2024
Notifié le	19/06/2024

Beaulieu, le 18 juin 2024
Arnaud MOYNIER,
Le Maire,

MAIRIE DE BEAULIEU
34160 HERAULT

Le Comité des Fêtes de Beaulieu
remercie tous les partenaires qui ont répondu présents
pour cette édition 2024 de la fête votive du village

S.T.R.M.

Les Pies se Rient

La Forge Gourmande

Cosy Bien-Être

Jardin évasion

Couderc Plaquiste

ART'34

R.F.P.C

Nassar Rénovation

AF Peinture

L'entreprise Cédric Beausire

Maison Cobel

Eddy Plomberie

Marjorie Jourdan

Sébastien Smagghe

STRM est une entreprise de transport de marchandises basée à Montpellier. Nous proposons un service de transports routiers sur courts et longs trajets, spécialisé dans le fret palettisé, le transport sur demande et la location dédiée. Grâce à notre réseau et à notre parc de véhicules, nous transportons tout ce dont vous avez besoin avec rapidité, efficacité et sécurité.

Les Pies se Rient de Beaulieu est présente sur la place du marché depuis deux ans.
Vous pourrez y retrouver une multitude de produit comme de la charcuterie, du tabac, un point relai et tout le nécessaire pour chez vous.
04.67.86.66.24

La Forge Gourmande est un restaurant situé à Beaulieu sur la place du marché. Depuis 2017 la Forge Gourmande n'est plus seulement une pizzeria mais un vrai restaurant à part entière avec une cuisine raffinée et locale. Sur place , ou à emporter, l'équipe du restaurant vous accueille du mardi au samedi. N'hésitez pas ! 09.54.18.85.31

Découvrez l'art du bien-être dans votre institut de beauté et salon de massage situé sur la place de l'ancienne cave Coopérative de Beaulieu.
Notre équipe vous accueille dans un cadre épuré et chaleureux du lundi au samedi sur rendez-vous. Esthétique traditionnel, soins minceur remodelant et liftant, Madérothérapie, soins visage sur mesure bio, Kobido visage, rituels corps...
Cosy Bien-Être 04 34 26 67 81

Jardin évasion est une société créée en 2011 spécialisée dans l'aménagement ainsi que l'entretien de vos jardins. Concevoir, aménager, entretenir ou encore élaguer, votre projet personnalisé est possible avec Jardins Evasion. N'hésitez pas à contacter l'entreprise au : 04.67.60.54.43

Couderc Plaquiste
Présent sur Beaulieu, cette entreprise spécialisée dans les travaux de platrerie existe depuis six ans. Pour tous vos travaux de réamenagement, un seul numéro : 06.98.11.51.10

ART'34 estune société spécialisé dans la rénovation, l'agencement et les travaux de l'habitat depuis 2006. avec Thierry, un artisan d'expérience qui peut également piloter vos travaux tout corps d'état.

Sylvie Amilien soutien la nouvelle dynamique du Comité des Fêtes de Beaulieu. Depuis 2010 la maquettiste propose des services en Publication Assistée par Ordinateur pour vos mises en pages destinées à être imprimées ou partagées sur le web.

R.F.P.C est une entreprise basée à Beaulieu spécialisé dans la plomberie, chauffage, climatisation et la rénovation de salle de bain.
Une urgence, un projet, n'hésitez pas à contacter R.F.P.C. 06.14.83.90.90 / 04.67.12.01.99

Nassar Rénovation est une société créée en 2011 basé sur la rénovation et plus particulièrement sur la rénovation de salle de bain, électricité, plomberie et climatisation.
N'hésitez pas à le contacter pour vos projets futurs au 06.72.01.36.55

AF Peinture est une entreprise basée à Beaulieu spécialisée dans la peinture depuis 26 ans, parquets, faux plafond, papiers peints, décoration et revêtement de sols. Devis gratuits sur rendez-vous.
Si vous souhaitez un coup de neuf chez vous, n'hésitez pas à faire confiance à AF Peinture au 06.13.84.31.91

L'entreprise Cédric Beausire est une entreprise basée sur Beaulieu. Spécialisé dans l'élagage, et le débroussaillage, l'entreprise de Cédric sera parfaite pour entretenir vos jardins et réaliser vos projets nature. 06.24.26.51.11

Maison Cobel, est une entreprise familiale basée dans l'Hérault depuis 3 générations.
Elle assure la construction de maisons individuelles, et elle est spécialiste de la réalisation de villas clés en main, de rénovation et d'extension de bâtiments.
Pour vos travaux, contacter l'entreprise au 06.01.29.94.20 ou sur contactcobel@gmail.com
Maison Cobel, pourquoi pas vous !

Eddy Plomberie est une entreprise basée sur Vendargues depuis plus de 16 ans spécialisée dans le désengorgement de canalisations, le détartrage et l'entretien de vos chaudières, climatisations.
Si vous avez des projets concernant la plomberie, le chauffage, la climatisation et l'électricité, n'hésitez pas à contacter l'entreprise. 06.09.27.16.66

Bonjour, je me nomme **Marjorie Jourdan** et je suis affiliée au réseau iad France.
J'officie à ce titre en tant que conseillère immobilier iad à Beaulieu. Je connais très bien ce secteur et ses particularités.
Elles vous aideront à définir précisément votre projet immobilier. Grâce à mon rôle de conseillère immobilier à Beaulieu, je vous fournis un accompagnement sur-mesure et personnalisé qui vous aidera à disposer d'un maximum d'éléments avant de vous décider à l'achat ou à la vente de votre bien immobilier. Marjorie : 06.25.09.53.99

Bonjour, je me nomme **Sébastien Smagghe** et je suis affilié au réseau iad France.
J'officie à ce titre en tant que conseiller immobilier iad* à Beaulieu Je connais très bien ce secteur et ses particularités.
En plus de ma fonction de conseiller immobilier, je propose également un service de location saisonnier et de conciergerie. N'hésitez pas à me contacter pour ce service. Sebastien : 06.07.33.47.96

BEAULIEU

COMITÉ DES FÊTES

Suivez-nous !

FÊTE VOTIVE BEAULIEU 2024

Ne pas jeter sur la voie publique. Programme imprimé par la Mairie.